

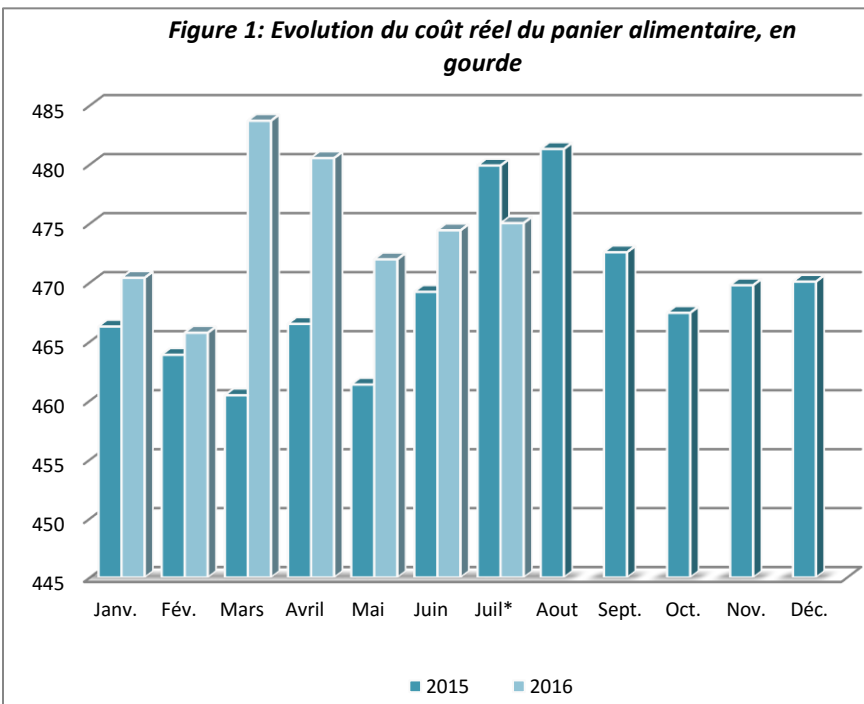
Dans le bulletin précédent, on a conclu aisément que l'accès aux aliments s'est grandement détérioré, sous l'effet de la hausse significative des prix, en raison de la dépréciation de la gourde. Présentement, la configuration s'avère quelque différente: les prix des produits locaux, en particulier des haricots, du riz (variété tcs-10), diminuent ou demeurent stables par rapport au trimestre précédent. La bonne performance de la production agricole de printemps en est pour beaucoup. A ce titre, bien qu'il ne diminue pas, le prix réel du panier a cru moins vite (1% en moyenne) comparativement au trimestre antérieure (2%) et en glissement annuel, de 2.1 contre 6% enregistré précédemment. En revanche, son prix nominal reste très élevé, soit une croissance moyenne de l'ordre de 15.5% entre avril-juin 2015 et avril-juin 2016.

Parallèlement, les activités associées à la campagne de printemps ont permis à bon nombre de personnes, notamment des pauvres, d'avoir un emploi dans le cadre des récoltes en cours. Malgré tout, on ne saurait parler d'amélioration de l'accès aux aliments, en raison d'une part, de la tendance haussière des prix des produits alimentaires importés, en particulier le riz, dont les dépenses représentent en moyenne 30% du coût du panier alimentaire et, d'autre part, de l'accentuation de la dépréciation de la monnaie haïtienne par rapport au dollar. Cette situation entraîne une certaine rigidité à la baisse du coût du panier alimentaire.

De surcroît, des facteurs comme les élections en perspective, la rentrée des classes en septembre et l'accès limité aux intrants agricoles constituent encore des contraintes à une amélioration soutenue et durable des conditions de disponibilité et d'accès alimentaires dans le pays. A cet égard, l'incidence de l'insécurité alimentaire, décrite en janvier dernier, ne va pas s'atténuer dans les zones vulnérables. Les communes actuellement en Crise (Phase 3 de l'IPC) passeront certes en Stress (Phase 2 de l'IPC) à partir de juillet, mais risquent de se retrouver dans la même situation, dès octobre prochain. Dans le Nord-est et le Plateau Central, le retard des récoltes maintiendra ces zones en Crise.

Ainsi, la légère amélioration des conditions de disponibilité et d'accès alimentaires, observée depuis mai, pourra ne pas aller au-delà de septembre 2016. Dans ce contexte, la recherche et le maintien de la stabilité sociopolitique et macroéconomique est une impérieuse nécessité, en vue d'un climat serein, favorable à l'investissement productif et générateur d'emplois durables. Un défi aux décideurs et aux hommes politiques du pays.

Evolution des coûts réel et nominal du panier alimentaire¹



Un retournement de tendance semble s'annoncer au niveau des prix des produits alimentaires, particulièrement locaux. Cependant, l'ampleur des chocs antérieurs, l'accentuation de la décote de la gourde par rapport au dollar et l'incertitude socio-politique sont des goulots à l'amélioration de l'accès pour la grande majorité de la population.

Après la hausse significative, en mars dernier, le coût du panier alimentaire, en termes réels, a amorcé une baisse depuis le mois d'avril pour rebondir en juin. Mais son niveau élevé par rapport à janvier et février se trouve à la base d'une légère variation (approximativement 1% en moyenne) entre le premier trimestre (janvier-mars) et le second (avril-Juin) 2016.

En glissement annuel, bien que la variation soit encore positive, le rythme de croissance semble

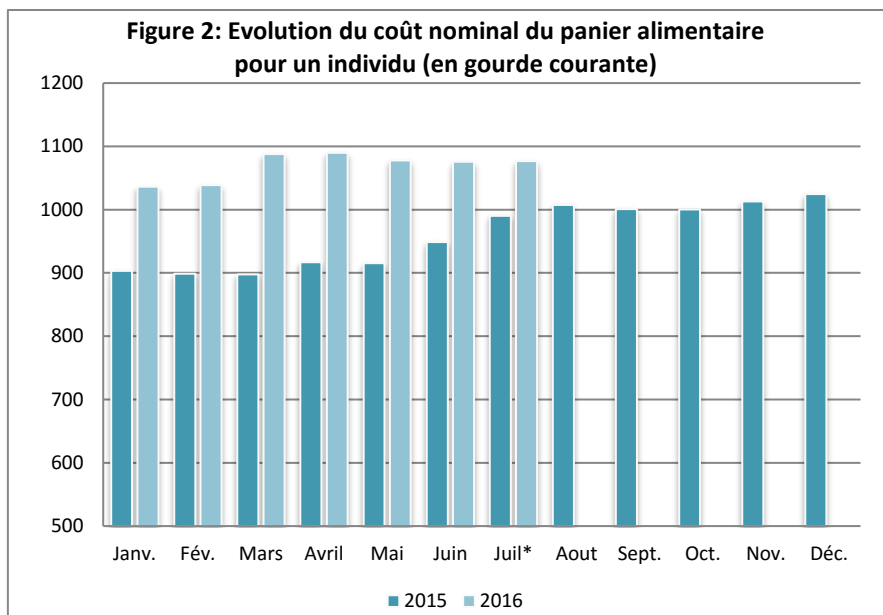
¹ Coût réel: Rapport du coût nominal du panier (valeur au prix courant du marché) à l'indice des prix à la consommation (IPC).

* Chiffre provisoire

se maintenir. En effet, en termes réels, le coût du panier a varié de plus de 2% en moyenne entre avril-juin 2015 et avril-juin 2016 contre 6% au trimestre antérieur. Le constat est similaire pour le premier semestre de l'année en cours, en comparaison à celui de l'année écoulée. Pour le mois de juillet et au delà, une stabilisation, voire même une baisse, des prix sont anticipées, dans la mesure où les récoltes en cours se poursuivent, ceci jusqu'à la période août/septembre.

-Evolution du coût nominal du panier

Le retournement du prix du panier alimentaire est moins évident, en termes nominaux. Au cours du second trimestre (avril-juin), la fluctuation a été au voisinage de 1084.6 ou 5413.13 gourdes (pour une famille de 5 personnes) en moyenne, soit une augmentation de près de 3% par rapport au premier trimestre de l'année en cours.



Par rapport à 2015, où le panier individuel valait en moyenne approximative 927 gourdes (4635.7 pour une famille de cinq personnes), un accroissement de près de 16% est encore observé (1082.63 gourdes ou 5413.15 gourdes), à la même période.

On doit noter que le prix nominal du panier s'est légèrement fléchi pour se stabiliser au tour de 1077 gourdes pour un individu ou 5385 gourdes en moyenne pour un ménage de cinq membres, en mai et en juin. Il demeure plus qu'évident toutefois, comme on l'a mis en avant dans l'analyse en termes réels, le prix nominal du panier alimentaire est beaucoup plus élevé en 2016 qu'en 2015.

Or, sur le plan de la disponibilité locale, la situation s'est améliorée, en raison de la bonne performance agricole, comparativement à l'année dernière. En effet, la production agricole s'est avérée plus ou moins proche du niveau de 2014. Des récoltes précoces ont même été signalées un peu partout, avec une éventuelle accentuation au cours du mois de juillet. Cette situation a aussi coïncidé avec la saison des mangues et d'autres fruits comme l'arbre véritable, entre autres très prisées dans la consommation alimentaire dans la plupart des régions. Les prix des produits locaux, en particulier celui des haricots, ont affiché une nette baisse sur les différents marchés. Dans la foulée, les prix des produits alimentaires importés, bien que stables (à l'exception du riz et du sucre), sont encore à un niveau élevé (voir section suivante).

-Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché local et international

Le prix du panier reflète la tendance observée sur les différents marchés des produits alimentaires locaux et importés. Contrairement à la situation qui a prévalu d'octobre 2015 à mars 2016 (hausse significative des prix des produits alimentaires suivis dans le cadre de l'analyse de l'accès), une tendance très contrastée est observée dans la dynamique des prix des produits alimentaires. En effet, les prix des produits locaux, mis à part le maïs (+4.4%)², amorcent une baisse importante, par rapport au trimestre précédent. C'est le cas des haricots, en particulier celui du haricot noir dont le prix a baissé de plus de 8% en moyenne³ tandis que celui du haricot rouge a chuté de plus de 2% en moyenne. Pour ce qui concerne le riz local (variété

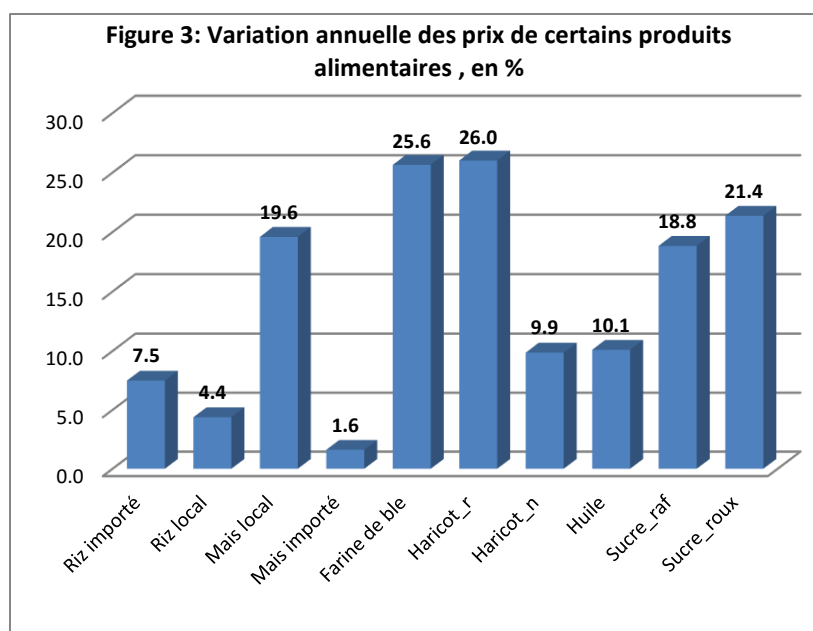
² La récolte de juillet renversera cette tendance.

³ La récolte de haricot noir ayant débuté en mai dans les montagnes humides, sa disponibilité augmente. D'où cette importante baisse du prix sur les marchés de Port-de-Paix, Ouanaminthe, Jacmel, Jérémie, Fond-des-Nègres et des Cayes, en comparaison à son niveau d'avril qui était dans une fourchette de 3 à 24 pour cent.

tcs-10), le niveau moyen du prix demeure stable par rapport au trimestre précédent, ayant affiché de légères variations mensuelles (0.42%).

Sur le registre des produits importés, la tendance initiée au cours des mois précédents s'est maintenue: tous les prix sont encore à la hausse, à l'exception de la farine dont le prix moyen a baissé de plus de 3% par rapport au trimestre antérieur. Pour la plupart, la variation se situe entre 1.5 et 3% en moyenne par rapport au premier trimestre. Le riz est le produit dont le prix a le plus varié (près de 3%), suivi par le sucre (2.3%), tandis que le prix de l'huile de cuisine a progressé dans une très moindre mesure.

Il faut noter que le comportement des prix des produits importés suit la tendance observée sur le marché international. Ainsi, contrairement à la période précédente, caractérisée surtout par la stabilité et la baisse, pour certains produits alimentaires, la majorité des prix a été en surchauffe, notamment ceux des céréales (le riz, le maïs) et surtout du sucre (dont le prix a varié de près de 15%). Selon la note de conjoncture de l'OSIRIZ, "en juin, les cours mondiaux du riz sont restés fermes, mais tendent à se stabiliser après les fortes hausses des trois précédents mois (mars, avril et mai)"⁴.



Pour sa part, l'indice des prix de la FAO met aussi en avant une tendance similaire, ceci pour le cinquième mois consécutif, laquelle s'est surtout accentuée au cours du second trimestre (avril-juin) 2016. Pour ce qui concerne les variations du prix du riz, la situation semble résulter de la faible disponibilité de quantités destinées à l'exportation⁵. Dans ce sillage, face à un dollar de plus en plus cher et dans un contexte international caractérisé par la hausse des prix des produits alimentaires les plus en demande, le niveau du coût moyen du panier alimentaire ne peut que rester élevé.

Cette configuration explique, en quelque sorte, la forte variation des prix des différents produits alimentaires, enregistrée entre les deux périodes (avril-juin 2015 et avril-juin 2016). Selon la figure 3, malgré les chocs climatiques et autres qui ponctuaient cette époque, les prix de 2015 ont été plus abordables

que ceux observés en 2016. Et malgré la chute d'avril à juin 2016, de très fortes variations ont été enregistrées, notamment au niveau des produits alimentaires locaux comme le haricot rouge (environ 26% plus cher que l'année dernière), le maïs (près de 20% plus cher) et le haricot noir (près de 10% plus cher). Au niveau des produits importés, seul le sucre a connu des variations significatives de prix (plus de 20% en moyenne) entre avril-juin 2015 et avril-juin 2016 tandis que le prix du riz importé, notamment la variété Tchaco, a augmenté de 7.5%, soit 3 fois plus que celui du riz local tcs, par rapport à la même période.

-La situation de l'accès au niveau des marchés régionaux

Contrairement au trimestre antérieur, la configuration des marchés régionaux, suivis dans le cadre de l'analyse de la sécurité alimentaire dans le pays, a quelque peu changé. Le prix du panier alimentaire augmente sur les marchés de la Croix des Bossales (2.5%), de Port-de-Paix (2.5%) et surtout du cap Haïtien (6.5%). Il est en revanche en baisse sur six marchés dont, de manière significative, ceux de Fond des Nègres et des Cayes (respectivement -6.6 et -6.03%), de Jérémie (-3.7%), de Jacmel

⁴ Osiriz – Rapport mensuel du Marché mondial du riz Juin 2016 – n° 148, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, CIRAD/France (www.cirad.fr).

⁵ FAO: Indice des prix des produits alimentaires, 7 juillet 2016.

(-3.6%) et de Ouanaminthe (-2.05%). Toutefois, sept marchés sur dix ont fait montre d'importantes poussées inflationnistes, en comparaison à l'année dernière. La hausse du prix est plus prononcée sur les marchés de Ouanaminthe (8.6%), de Jacmel (5.6%), des Gonaïves (5%) et du Cap Haïtien (près de 3%). Il importe de remarquer que les marchés des Cayes et, notamment, de Jérémie, ont enregistré des baisses très significatives du prix du panier alimentaire, soit de -3.3 et de plus de -11% en moyenne respectivement entre les deux périodes.

-Situation agricole

Selon nos perspectives de la sécurité alimentaire pour juillet-décembre 2016, les zones agro écologiques sévèrement touchées par la longue période de sécheresse se sont récupérées, à la faveur d'une augmentation des précipitations, initiées depuis les mois de février et de mars. Les prévisions s'annoncent très bonnes, ceci jusqu'à l'automne, selon les modèles des différents centres climatologiques, dont en particulier l'agence américaine NOAA. Ainsi, la pluviométrie a été adéquate pour la production agricole du printemps. Le maïs, les fruitiers et la banane produiront donc des récoltes plus proches de la moyenne. Une amélioration de la disponibilité alimentaire locale est constatée à partir du mois de juillet.

Toutefois, la production de cette année est inférieure à celle de 2013, ceci à divers égards. Les agriculteurs, décapitalisés au cours des deux dernières années, n'ont pas eu la capacité de financer eux-mêmes la campagne agricole du printemps 2016. L'appui qui devait venir de l'Etat, dans le cadre du plan de réponse conçu en février dernier, mis du temps pour les atteindre. Du côté des organisations internationales, les moyens manquaient, mis à part quelques interventions de saupoudrage. Dans cette optique, malgré la performance agricole de cette année, le niveau de production ne pourra pas compenser les pertes antérieures. Tout semble indiquer que les agriculteurs seraient encore dans l'incapacité de lancer convenablement les prochaines campagnes, à savoir l'été, l'automne et l'hiver.

Perspective des prix alimentaires et de sécurité alimentaire pour les prochains mois

Comme prévu, une amélioration des conditions de disponibilité et d'accès, à ce moment précis de l'année, dépend beaucoup de la réussite de la campagne agricole de printemps, laquelle compte, à elle seule, pour environ 60% de la production agricole nationale. Certes, l'amélioration de la disponibilité locale est au rendez-vous: les récoltes précoces, initiées depuis mai, l'ont bien annoncé. Ce qui a été à la base de la chute des prix des produits locaux, ceci depuis avril. Une plus grande baisse est attendue dès le mois de juillet, qui coïncide avec l'apogée des récoltes de printemps.

La seule inquiétude réside dans le fait que la production de printemps, quoique bonne, ne garantit pas la réussite des prochaines campagnes. Les agriculteurs, compte tenu du cumul de chocs subis, ne seront pas en mesure de constituer suffisamment de stocks de semences. En outre, des facteurs comme les élections en perspective, la rentrée des classes et l'accès limité aux intrants agricoles constituent encore des contraintes à une amélioration soutenue et durable des conditions de disponibilité et d'accès alimentaires dans le pays.

A cet égard, l'incidence de l'insécurité alimentaire, décrite en janvier dernier, ne va pas s'atténuer dans les zones vulnérables. Les communes actuellement en Crise (Phase 3 de l'IPC) passeront en Stress (Phase 2 de l'IPC) à partir de juillet, mais risquent de se retrouver dans la même situation, dès octobre prochain. Dans le Nord-est et le Plateau Central, le retard des récoltes prolongera la période de soudure d'un mois, maintenant donc ces zones en Crise (Phase 3 de l'IPC)⁶. Toutefois, le rapport de l'exercice IPC en cours permettra de mieux renseigner sur la situation des ménages des zones les plus affectées par les différents chocs (2014/2015).

En résumé, avec l'amélioration de la disponibilité des produits alimentaires locaux, les prix connaîtront une baisse saisonnière mais n'atteindront pas le niveau de 2013, tenant compte des facteurs ci-dessus. Les prix des produits alimentaires importés vont continuer à fluctuer en fonction de leur niveau sur le marché mondial et de la volatilité de la gourde par rapport au dollar américain. Mais une augmentation est probable vu que le contexte international devient quelque peu moins favorable, avec l'évolution à la hausse des prix des produits alimentaires comme le riz, le maïs, le sucre, ceci au fort même de la stabilisation du cours du pétrole. Dans pareil contexte, une baisse plus ou moins significative des prix peut ne pas être au rendez-vous au cours des prochains mois.

⁶ CNSA/Fewsnet: Bulletin de Perspective de la sécurité alimentaire, Juillet-Décembre 2016.

Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
 - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
 - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
 - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse www.FAOSTAT.FAO.ORG.
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
 - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
 - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_{t\text{duRiz}} \times \text{QuantitéConsommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_{t\text{duMaïs}} \times \text{QuantitéConsommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
 - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat per capita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
 - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
 - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.